



Les grands titres:

- Colombie : l'ONU se réjouit de la ratification de l'accord de paix entre le gouvernement et les FARC
- Journée pour l'abolition de l'esclavage : l'ONU appelle à débarrasser le monde de cette pratique ignoble
- L'ONU et ses partenaires ont besoin d'un milliard de dollars pour aider la population du nord-est du Nigéria
- L'ONU appelle à intensifier les efforts pour mettre fin aux discriminations visant les personnes handicapées
- Libéria : le Conseil de sécurité discute de l'avenir de la MINUL
- Patrimoine culturel immatériel : le Comité de sauvegarde inscrit 33 nouveaux éléments sur la Liste représentative

Colombie : l'ONU se réjouit de la ratification de l'accord de paix entre le gouvernement et les FARC



En septembre 2016, le Président colombien, Juan Manuel Santos Calderón (à droite), donne au Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, un stylo similaire à ceux utilisés pour la signature de la première version de l'accord de paix colombien. Photo ONU/Rick Bajornas

2 décembre - Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, et le Conseil de sécurité se sont réjouis de la ratification, par le Parlement colombien, de l'accord de paix entre le gouvernement colombien et les rebelles des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC-EP).

M. Ban « félicite les parties prenantes et le peuple colombien dont la détermination à parvenir à la paix a été une source d'inspiration dans le monde entier », a dit son porte-parole dans une déclaration à la presse publiée jeudi soir.

L'accord de paix est une version modifiée de l'accord auquel étaient parvenus il y a quelques mois le gouvernement et les FARC et qui avait été rejeté par les Colombiens lors d'un référendum organisé le 2 octobre 2016.

La ratification du nouvel accord « constitue une étape importante dans le processus de paix qui réaffirme l'espoir partagé par tous les Colombiens d'un avenir de paix et de prospérité après des décennies de conflit », a souligné le porte-parole. « Le Secrétaire général espère que tous les efforts se porteront rapidement sur le difficile travail de mise en œuvre de l'accord, en mettant particulièrement l'accent sur la fin de la violence et les avantages de la paix pour les régions et les communautés vulnérables les plus durement touchées par le conflit ».

Ban Ki-moon a félicité les parties prenantes pour leur engagement continu envers le cessez-le-feu. Il a réaffirmé le plein appui de l'ONU au processus de mise en œuvre mené par la Colombie, à la fois par l'intermédiaire de la Mission des Nations Unies en Colombie et de l'équipe-pays des Nations Unies.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a également salué la ratification de l'accord de paix. Dans une déclaration à la presse publiée jeudi soir, les membres du Conseil ont félicité les parties prenantes « pour leur engagement à mettre un terme au conflit en Colombie après plus de 50 ans » et « tous ceux qui ont travaillé de manière constructive lors des consultations menées ces dernières semaines pour produire un nouvel accord ».



Les membres du Conseil se sont réjouis du leadership manifesté par le gouvernement colombien et les FARC pour le maintien du cessez-le-feu. Ils se sont dits persuadés que les parties continueront « leur coopération positive » et « maintiendront la dynamique récente pour commencer la mise en œuvre rapide de cet accord historique afin d'assurer une transition vers la paix qui profite à tous les Colombiens ».

Ils ont aussi souligné la contribution de toutes les parties impliquées dans ce processus de paix, en particulier Cuba et la Norvège comme garants, et le Chili et le Venezuela comme pays d'accompagnement.

Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a pour sa part exhorté « le gouvernement, tous les partis politiques, y compris l'opposition, ainsi que la société civile, à mettre de côté leurs différences et à commencer à travailler pour l'application rapide de l'accord ».

Le Bureau des droits de l'homme de l'ONU fait partie des entités à qui on a donné un rôle important dans l'accord de paix. Il surveillera et rendra compte de la mise en œuvre de tous les aspects relatifs aux droits de l'homme.

Journée pour l'abolition de l'esclavage : l'ONU appelle à débarrasser le monde de cette pratique ignoble



Des millions de femmes dans le monde sont victimes de l'esclavage moderne ou de la servitude. Photo: OIT

2 décembre - En cette Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a invité à se souvenir des victimes de l'esclavage dans le monde entier et à réfléchir aux progrès accomplis sur le plan de l'élimination de toutes les formes contemporaines de cette pratique telles que le travail forcé, les pires formes de travail des enfants, le mariage forcé ou servile, le travail servile et la traite d'êtres humains.

« Ensemble, nous pouvons accélérer nos efforts et débarrasser le monde de cette pratique ignoble! », s'est exclamé M. Ban dans un message pour cette journée qui commémore l'adoption, le 2 décembre 1949, par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Convention pour la répression et l'abolition de la traite des êtres humains et de l'exploitation

de la prostitution d'autrui.

La célébration de cette année coïncide avec le quatre-vingt-dixième anniversaire de la Convention relative à l'esclavage de 1926 et le soixantième anniversaire de la Convention supplémentaire relative à l'abolition de l'esclavage, de la traite des esclaves et des institutions et pratiques analogues à l'esclavage de 1956.

« Nous pouvons être quelque peu encouragés par la baisse du nombre d'enfants qui exercent les pires formes de travail des enfants, par le renforcement des cadres globaux juridiques et politiques visant à faire face à l'esclavage moderne et à la traite, et par la sensibilisation croissante de l'opinion à la question », a dit le Secrétaire général.

« Néanmoins, selon les estimations de l'Organisation internationale du travail (OIT), près de 21 millions de personnes sont encore victimes de travail forcé et se retrouvent prises au piège dans des situations d'exploitation, de sévices et de violence extrêmes, y compris la violence sexiste. Ceux qui souffrent de formes multiples de discrimination, y compris les femmes, les enfants, les peuples autochtones, les minorités et les personnes handicapées, sont trop souvent d'une vulnérabilité extrême, face aux exploitations et aux violences », a-t-il ajouté.

M. Ban a noté que les migrations étant de plus en plus pénalisées de nos jours, des millions de personnes fuyant les conflits, les persécutions, les situations de crise et la pauvreté extrême connaissent une vulnérabilité grandissante et peuvent facilement être la proie des trafiquants qui exploitent leur désespoir.

Le chef de l'ONU a rappelé que le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage aide à rétablir les droits de l'homme et la dignité de milliers de victimes et de leur famille en accordant des subventions à des projets destinés à fournir des services de réadaptation. « J'exhorte les États Membres, les entreprises, les fondations privées et les autres donateurs à accroître leurs contributions », a déclaré le chef de l'ONU.

L'ONU et ses partenaires ont besoin d'un milliard de dollars pour aider la population du nord-est du Nigéria



Une femme déplacée et son fils dans un centre de santé soutenu par l'UNICEF dans le camp de déplacés de Banki, dans l'Etat de Borno, au nord-est du Nigéria. Photo UNICEF/Andrew Esiebo

2 décembre - L'ONU et ses partenaires ont déclaré vendredi avoir besoin de plus d'un milliard de dollars pour répondre aux besoins humanitaires de millions de personnes affectées par le conflit dans le nord-est du Nigéria.

Au cours de l'année 2016, alors que les forces armées nigérianes reprenaient le contrôle de zones jusque-là sous l'emprise du groupe Boko Haram, l'ampleur des souffrances vécues par la population est devenue plus évidente et la communauté humanitaire a amplifié sa réponse, a précisé le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) dans un communiqué de presse.

« Nous nous félicitons de la pleine coopération du gouvernement nigérian », a déclaré le Coordonnateur humanitaire adjoint, Peter Lundberg. « C'est la plus grande crise sur le continent africain et je suis convaincu qu'avec le soutien de la communauté internationale et du secteur privé, nous pouvons commencer à apporter de l'espoir aux populations du nord-est ».

Le plan d'intervention humanitaire de l'ONU et de ses partenaires répondra aux besoins de près de 7 millions de personnes en termes de nutrition, de nourriture, de logement, de santé, d'éducation, de protection, d'eau et d'assainissement.

On estime que 5,1 millions de personnes vont être confrontées à de graves pénuries alimentaires, alors que le conflit et les engins explosifs non explosés empêchent les agriculteurs de planter pour la troisième année consécutive.

« Cette crise humanitaire ne peut plus être ignorée et nous appelons la communauté internationale à nous aider à empêcher la mort de milliers de civils innocents au cours des 12 prochains mois », a poursuivi M. Lundberg.

L'ONU appelle à intensifier les efforts pour mettre fin aux discriminations visant les personnes handicapées



Un homme handicapé répare un téléphone portable au Sri Lanka. Photo OIT

2 décembre - A la veille de la Journée internationale des personnes handicapées, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a exhorté vendredi les gouvernements nationaux et locaux, les entreprises et tous les acteurs de la société à intensifier leurs efforts pour mettre fin à la discrimination et à lever les obstacles qui empêchent les personnes handicapées de pleinement jouir de leurs droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

Lors d'une cérémonie commémorant cette Journée au siège de l'ONU à New York, M. Ban a encouragé à œuvrer de concert pour la pleine participation de ces personnes dans un monde inclusif et durable qui embrasse l'humanité dans toute sa diversité.

Le chef de l'ONU a rendu hommage à Stevie Wonder, Messenger de la Paix, invitant chacun à s'inspirer de son exemple.

Il s'est félicité que, dix ans après l'adoption de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, cet instrument compte 169 parties contractantes, ce qui en fait l'un des instruments internationaux des droits de l'homme les plus largement ratifiés. Avec le protocole facultatif s'y rapportant, la Convention a aidé à la promotion des droits et à l'autonomisation des personnes handicapées, en les plaçant au centre des efforts de développement.

Le Secrétaire général a rappelé que, cette année, le monde s'est embarqué dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, dont les 17 objectifs intégrés et interdépendants constituent la feuille de route pour

la paix, la prospérité, la dignité et l'égalité des chances pour toutes les personnes, partout dans le monde.

Pour ce faire, le Secrétaire général a appelé à mettre un terme à la discrimination, lever les obstacles et garantir la participation, sur un pied d'égalité, pour toutes les personnes handicapées. Relevant que la décennie écoulée avait enregistré beaucoup de progrès en la matière, M. Ban a cependant fait remarquer que les personnes handicapées continuaient à se heurter à de graves désavantages : leurs droits fondamentaux leur sont souvent déniés et elles courent davantage de risque de vivre dans la pauvreté.

D'autre part, a-t-il dit, les enfants handicapés ont moins de possibilités que les autres enfants de commencer l'école ou d'achever leurs études, tandis que les adultes handicapés ont moins de chance d'obtenir un emploi. M. Ban a également mis l'accent sur les difficultés d'accessibilité au lieu de travail, la discrimination et les comportements négatifs, qui constituent les principaux obstacles. Les personnes handicapées ont également plus de difficultés à avoir accès aux prestations médicales appropriées.

Pour toutes ces raisons, le Secrétaire général a estimé qu'il est évident qu'il reste beaucoup à faire dans les prochaines années.

Libéria : le Conseil de sécurité discute de l'avenir de la MINUL



Des casques bleus de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL).
Photo: MINUL/Staton Winter (archives)

2 décembre - Devant le Conseil de sécurité qui examinait vendredi la situation au Libéria, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous, a présenté les trois options envisagées pour l'avenir de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) : son retrait et la création d'une mission pour lui succéder; le statu quo; une réduction graduelle des effectifs.

Des élections sont prévues au Libéria en 2017 et la passation du pouvoir présidentiel doit avoir lieu en janvier 2018.

Hervé Ladsous a estimé que cette passation du pouvoir marquera « un jalon historique » pour la démocratie libérienne. « L'année 2017 montrera si les fondements de la paix après la fin du conflit, il y a 13 ans, sont assez solides », a-t-il dit. Il a appelé le peuple et le gouvernement libérien à mettre en œuvre dès maintenant les mesures nécessaires à la tenue d'élections libres, justes, transparentes et crédibles dont les résultats sont acceptés par tous.

M. Ladsous a souligné les progrès prometteurs réalisés sur le plan politique. Après l'élection de son nouveau Président, la Chambre des représentants s'est réunie le 8 novembre en session extraordinaire et a adopté notamment la loi sur l'autorité foncière et ratifié 32 protocoles et conventions de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Notant également un certain réajustement entre les partis politiques, Hervé Ladsous a mentionné que les trois grands partis d'opposition avaient formé la Coalition pour le changement démocratique pour se lancer dans la bataille électorale en octobre.

Selon lui, le Libéria demeure stable. Aucun incident grave n'a justifié l'intervention de la MINUL depuis la fin de la transition sécuritaire en juin.

La mission onusienne n'a pas eu à intervenir militairement durant toute l'année 2016, a-t-il dit, notant la détermination du personnel de la sécurité nationale malgré les contraintes financières et logistiques auxquelles il est confronté. La police nationale s'est renforcée et l'Agence pour la répression des stupéfiants a mené des opérations importantes en partenariat avec Interpol. Mais, a prévenu le Secrétaire général adjoint, il faudra d'autres investissements dans les services de sécurité et une amélioration proportionnelle des services judiciaires et pénitentiaires.

M. Ladsous a rappelé qu'en décembre 2014, le Conseil de sécurité de l'ONU avait fixé une date butoir pour que les institutions nationales assument pleinement les responsabilités de sécurité de la MINUL, un défi de taille pour un pays fragile émergent de l'épidémie d'Ebola. Comme les institutions libériennes ont relevé ce défi et respecté le délai du 30 juin 2016, le Secrétaire général propose maintenant trois options possibles concernant l'avenir de la MINUL : son retrait et la

création d'une mission pour lui succéder; le statu quo; une réduction graduelle des effectifs.

Il faut de toutes les façons que le Libéria reste à l'ordre du jour du Conseil, a prévenu M. Ladsous en souhaitant le maintien, pendant les 18 prochains mois, d'une mission capable de fournir ses bons offices et un appui politique, un encadrement des institutions chargées de la sécurité et de l'état de droit, ainsi que le suivi des droits de l'homme et le soutien au renforcement des capacités. Il est tout aussi essentiel de conserver la capacité de répondre, in extremis, à une détérioration de la stabilité.

Quelle que soit l'option choisie, l'idée est d'utiliser la force de réaction rapide qui sera transférée à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) lorsque l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire aura fermé au début de l'année prochaine. En effet, cette force a également pour mandat de soutenir les services de sécurité et les forces de défense libériennes.

Patrimoine culturel immatériel : le Comité de sauvegarde inscrit 33 nouveaux éléments sur la Liste représentative



Cérémonie d'ouverture de la 11ème session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel à Addis-Abeba, en Ethiopie le 28 novembre 2016. Photo UNESCO

2 décembre - Le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, dont la 11ème session s'est achevée le 2 décembre à Addis Abeba, en Ethiopie, a inscrit cette année quatre éléments sur la Liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente (sur un total de cinq candidatures) ainsi que 33 éléments sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (sur un total de 37 candidatures).

Le Comité est composé des représentants de 24 États parties à la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

La Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité est composée d'expressions qui démontrent la diversité du patrimoine immatériel et qui font prendre davantage conscience de son importance.

La Liste de sauvegarde urgente, qui compte désormais un total de 47 éléments inscrits, vise à permettre aux États concernés de mobiliser la coopération et l'assistance internationales nécessaires pour assurer la transmission des pratiques culturelles inscrites avec la participation des communautés.

Les éléments inscrits sur la Liste de sauvegarde urgente sont :

Portugal - Le processus de fabrication de la poterie noire de Bisalhães

Ouganda - La danse et musique de lyre arquée ma'di

Ukraine - Les chants cosaques de la région de Dnipropetrovsk

Cambodge - Le chapei Dang Veng

Les éléments inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel sont :

Émirats arabes unis; Autriche; Belgique; Tchéquie; France; Allemagne; Hongrie; Italie; Kazakhstan; République de Corée; Mongolie; Maroc; Pakistan; Portugal; Qatar; Arabie saoudite; Espagne; République arabe syrienne - La fauconnerie, un patrimoine humain vivant

Inde - Le yoga

Iraq - La fête de Khidr Elias et l'expression des vœux

Arabie saoudite - L'Almezmar, danse du bâton au son des tambours

Kazakhstan - Le koures au Kazakhstan

Espagne - La fête des Fallas valenciennes

République dominicaine - La musique et la danse du merengue en République dominicaine

Égypte - Le tahteeb, jeu du bâton

Éthiopie - Le Gada, système socio-politique démocratique autochtone des Oromo

République de Corée - La culture des haenyeo (plongeurs) de l'île de Jeju

Azerbaïdjan; Iran; Kazakhstan; Kirghizistan; Turquie - La culture de la fabrication et du partage de pain plat Lavash, Katyrma, Jupka, Yufka

France - Le carnaval de Granville

Géorgie - La culture vivante des trois systèmes d'écriture de l'alphabet géorgien

Allemagne - L'idée et la pratique d'intérêts communs organisés en coopératives

Grèce - La Momoeria, fêtes du Nouvel An dans huit villages de la région de Kozani, en Macédoine occidentale (Grèce)

Japon - Yama, Hoko, Yatai, festivals de chars au Japon

Afghanistan; Azerbaïdjan; Inde; Iran; Iraq; Kazakhstan; Kirghizistan; Pakistan; Tadjikistan; Turquie; Turkménistan; Ouzbékistan - Nawrouz, Novruz, Nowrouz, Nowrouz, Nawrouz, Nauryz, Nooruz, Nowruz, Navruz, Nevruz, Nowruz, Navruz

Bangladesh - La Mangal Shobhajatra du Pahela Baishakh

Belgique - La culture de la bière en Belgique

Chine - Les vingt-quatre périodes solaires, la connaissance du temps et les pratiques développées en Chine à travers l'observation du mouvement annuel du soleil

Cuba - La rumba à Cuba, mélange festif de musiques et de danses et toutes les pratiques associées

Maurice - Le geetgawai, chants populaires en bhojpuri à Maurice

Mexique - La Charrería, tradition équestre au Mexique.

Nigéria - Le Festival international de la culture et de la pêche d'Argungu

Venezuela - Le carnaval d'El Callao, représentation festive d'une mémoire et d'une identité culturelle

Suisse - Fête des vigneron de Vevey

Viet Nam - Les pratiques liées à la croyance viet en les déesses-mères des Trois mondes

Roumanie; République de Moldova - L'artisanat traditionnel du tapis mural en Roumanie et en République de Moldova



Slovaquie; Tchéquie - Le théâtre de marionnettes en Slovaquie et en Tchéquie

Slovénie - La représentation de la Passion à Škofja Loka

Tadjikistan - L'Oshi Palav, plat traditionnel et ses contextes sociaux et culturels au Tadjikistan

Turquie - L'artisanat traditionnel du çini

Ouzbékistan - La tradition et la culture du palov